



PREFET DES ARDENNES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N° 25 du 21 mars 2016

SOMMAIRE

Les recueils sont consultables sur www.ardennes.gouv.fr

Arrêté portant subdélégation de signature de Maryse Launois directrice départementale des territoires des Ardennes



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale
des territoires

Arrêté portant subdélégation de signature de Maryse Launois, directrice départementale des territoires des Ardennes

Le Préfet des Ardennes,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et des départements ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du premier ministre du 21 septembre 2012 nommant Mme Maryse Launois, directrice départementale des territoires ;

Vu l'arrêté du premier ministre du 24 mars 2015 nommant M. Christophe Manson directeur départemental adjoint des territoires ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-106 du 1^{er} mars 2016 portant délégation de signature à Mme Maryse Launois, directrice départementale des territoires ;

ARRÊTE :

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Maryse Launois, directrice départementale des territoires, subdélégation de signature est donnée à M. Christophe Manson directeur départemental adjoint des territoires pour signer tous actes, décisions, rapports, correspondances et documents relevant de ses compétences et attributions dans les domaines d'activités énumérés ci-après.

Article 2 : La délégation de signature conférée à Mme Maryse Launois, directrice départementale des territoires par arrêté susvisé du Préfet des Ardennes est en outre subdéléguée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, et dans le cadre des intérim qu'ils assurent, à :

- M. Éric Votion, secrétaire général ;
- M. Pierre Antoine Morand, chef du service logement et urbanisme ;
- Mme Isabelle Loreaux, adjointe au chef du service logement et urbanisme ;
- Mme Pascale Delamarre, cheffe du service sécurité et bâtiment durable ;
- Mme Lydie Pointud, cheffe du service environnement ;
- Mme Anne-Laure Delaporte, cheffe du service de l'économie agricole et du développement rural ;

- **en matière d'administration générale :**
 - Mme Laurence Vaissière, cheffe de l'unité ressources humaines ;
 - Mme Marie-Claire Gérard, cheffe de l'unité logistique comptabilité ;
- **en matière d'eau, de forêt et de biodiversité :**
 - M. Michel Furlan, chef de l'unité développement local durable en cas d'absence ou d'empêchement de la cheffe du service environnement ;
 - en matière d'eau et de pêche :
 - M. Xavier Caron, chef de l'unité eau ;
 - Mme Laureline Ledoux, adjointe au chef de l'unité eau ;
 - en matière de biodiversité, de forêt et de chasse :
 - Mme Michèle Brosse, cheffe de l'unité biodiversité, forêt, chasse ;
- **en matière d'installations classées, de déchets et d'énergie :**
 - M. Michel Furlan, chef de l'unité développement local durable en cas d'absence ou d'empêchement de la cheffe du service environnement ;
 - Mme Marie Courtin, cheffe de l'unité procédures environnementales ;
- **en matière de subvention de l'État « 1 % paysage et développement » :**
 - M. Michel Furlan, chef de l'unité développement local durable ;
 - M. Daniel Floquet, chargé de projet développement local durable ;
- **en matière d'économie agricole et développement rural :**
 - M. Yann Tronchet, chef de l'unité structures et économie des exploitations ;
 - Mme Isabelle Beaude, cheffe de l'unité aides agricoles ;
- **en matière d'urbanisme, d'habitat et de construction :**

Urbanisme :

- Mme Franceline Hincourt, cheffe de l'unité fiscalité et droit des sols ;
- Mme Fabienne Bonhomme, responsable du pôle fiscalité ;
- M. Laurent Léonard, responsable du pôle ADS ;

et pour l'instruction des permis de construire à l'exception des lettres et demandes adressées au préfet, au président du conseil départemental, au président du conseil régional :

- Mme Lysiane Weirig, instructrice ;
- Mme Karine Lotterie, instructrice ;
- Mme Brigitte Goffin, instructrice ;
- Mme Patricia Frédéric, instructrice ;
- M. Daniel Heuzé, instructrice ;
- Mme Pascale Cailleux, instructrice ;
- Mme Céline Breuse, instructrice, jusqu'au 30 avril 2016 ;

Accessibilité :

- Mme Sophie Malher, cheffe de l'unité accessibilité ;
- Mme Nathalie Mougeot, adjointe à la cheffe de l'unité accessibilité ;
- Mme Catherine Zanelli, chargée d'études accessibilité ;
- Mme Stéphanie Nicolas, assistante d'études accessibilité ;
- M. Pascal Escola, chargé d'études accessibilité, référent accessibilité voirie ;
- M. Rémi Cailleux, chargé d'études accessibilité ;

Sous-commission de sécurité départementale et communale :

- Mme Sophie Malher, cheffe de l'unité accessibilité ;
- Mme Nathalie Mougeot, adjointe à la cheffe de l'unité accessibilité ;
- M. Pascal Escola, chargé d'études accessibilité, référent accessibilité voirie ;
- M. Rémi Cailleux, chargé d'études accessibilité ;

- Mme Catherine Zanelli, chargée d'études accessibilité ;
- Mme Stéphanie Nicolas, assistante d'études accessibilité ;
- M. Daniel Floquet, chargé de projet développement local ;
- M. David Hanrion, chargé d'études risques ;
- M. Matthieu Houdinet, chargé d'études police de l'eau ;
- M. Jacques Lantenois, chargé d'études déchet – publicité.;
- M. Christophe Marot, chargé d'études ;
- M. Olivier Prudhommeaux, responsable de l'observatoire départemental SR, jusqu'au 30 avril 2016 ;
- M. Frédéric Woirin, responsable de l'observatoire départemental SR, à compter du 1^{er} mai 2016 ;
- M. Loïc Fruleux, technicien police de l'eau ;

- en matière de circulation, transport, éducation routière, préparation et gestion de crise, et prévention des risques naturels :

Transports routiers et risques :

- M. Yves Toupillier, chef de l'unité risques et sécurité routière ;
- Mme Sylvie Migeon, adjointe au chef de l'unité risques et sécurité routière ;
- M. Olivier Prudhommeaux, responsable de l'observatoire SR, jusqu'au 30 avril 2016 ;
- M. Frédéric Woirin responsable de l'observatoire SR, à compter du 1^{er} mai 2016 ;
- M. Christophe Fauquet, responsable des transports exceptionnels, jusqu'au 31 mai 2016 ;
- Mme Sylvie Raulin, responsable des transports exceptionnels, à compter du 1^{er} juin 2016 ;

avec en complément pour les dérogations individuelles à titre temporaire aux interdictions de circulation les samedi, dimanches, veilles de jours fériés, veilles de fêtes et jour d'interdiction complémentaires :

- M. Eric Votion, secrétaire général ;
- M. Pierre-Antoine Morand, chef du service logement et urbanisme ;
- Mme Pascale Delamarre, cheffe du service sécurité et bâtiment durable ;
- Mme Isabelle Loreaux, adjointe au chef du service logement et urbanisme ;
- Mme Lydie Pointud, cheffe du service environnement ;
- Mme Anne-Laure Delaporte, cheffe du service de l'économie agricole et du développement rural ;
- M. Francis Génard, chef de l'unité planification et aménagement ;
- M. Paul Leroux, chef de l'unité renouvellement urbain ;
- Mme Michèle Brosse, cheffe de l'unité biodiversité, forêt, chasse ;
- M. Frédéric de Finance, chef de l'unité bâtiment, construction publiques ;
- M. Yann Tronchet, chef de l'unité structures et économie des exploitations ;

Éducation routière :

- M. Arnaud Accard, délégué du permis de conduire et de la sécurité routière ;

- En matière de défense des intérêts de l'État :

- M. Éric Votion, secrétaire général ;
- M. Pierre-Antoine Morand, chef du service logement et urbanisme ;
- Mme Isabelle Loreaux, adjointe au chef du service logement et urbanisme ;
- Mme Pascale Delamarre, cheffe du service sécurité et bâtiment durable ;
- Mme Lydie Pointud, cheffe du service environnement ;
- Mme Michèle Brosse, cheffe de l'unité biodiversité, forêt, chasse ;
- Mme Anne-Laure Delaporte, cheffe du service de l'économie agricole et du développement rural ;
- Mme Nathalie Fontaine, chargée d'études juridiques ;
- Mme Franceline Hincourt, cheffe de l'unité fiscalité et droit des sols ;
- Mme Fabienne Bonhomme, responsable du pôle fiscalité.

Article 3 : L'arrêté portant délégation de signature de la directrice départementale des territoires du 23 septembre 2015 est abrogé.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture et la directrice départementale des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services de l'État, et dont une copie sera adressée au directeur départemental des finances publiques des Ardennes.

Charleville-Mézières, le 21 MARS 2016

~~La directrice départementale
des territoires~~

Maryse LAUNOIS